

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou
Maire de Pau

Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Travaux avenue Général Leclerc

Du lundi 6 décembre 2021 au vendredi 11 février 2022, le chantier du Réseau de Chaleur Urbain concerne l'avenue du Général Leclerc et plus particulièrement, la portion située entre les rues Bié-Moulié et l'allée des Cèdres.

Entre le 18 décembre 2021 et le 2 janvier 2022, les travaux seront suspendus et la voirie rendue à la circulation.

Durant les travaux, la **circulation** en double sens sera maintenue sur chaussée rétrécie (sauf entre les 6 et 16 décembre, voir page suivante).

L'accès des riverains (parking) sera maintenu, dans la mesure du possible.

Concernant la **collecte des déchets**, nous vous remercions de mettre vos bacs en dehors de la zone de la tranchée, afin qu'ils soient collectés.

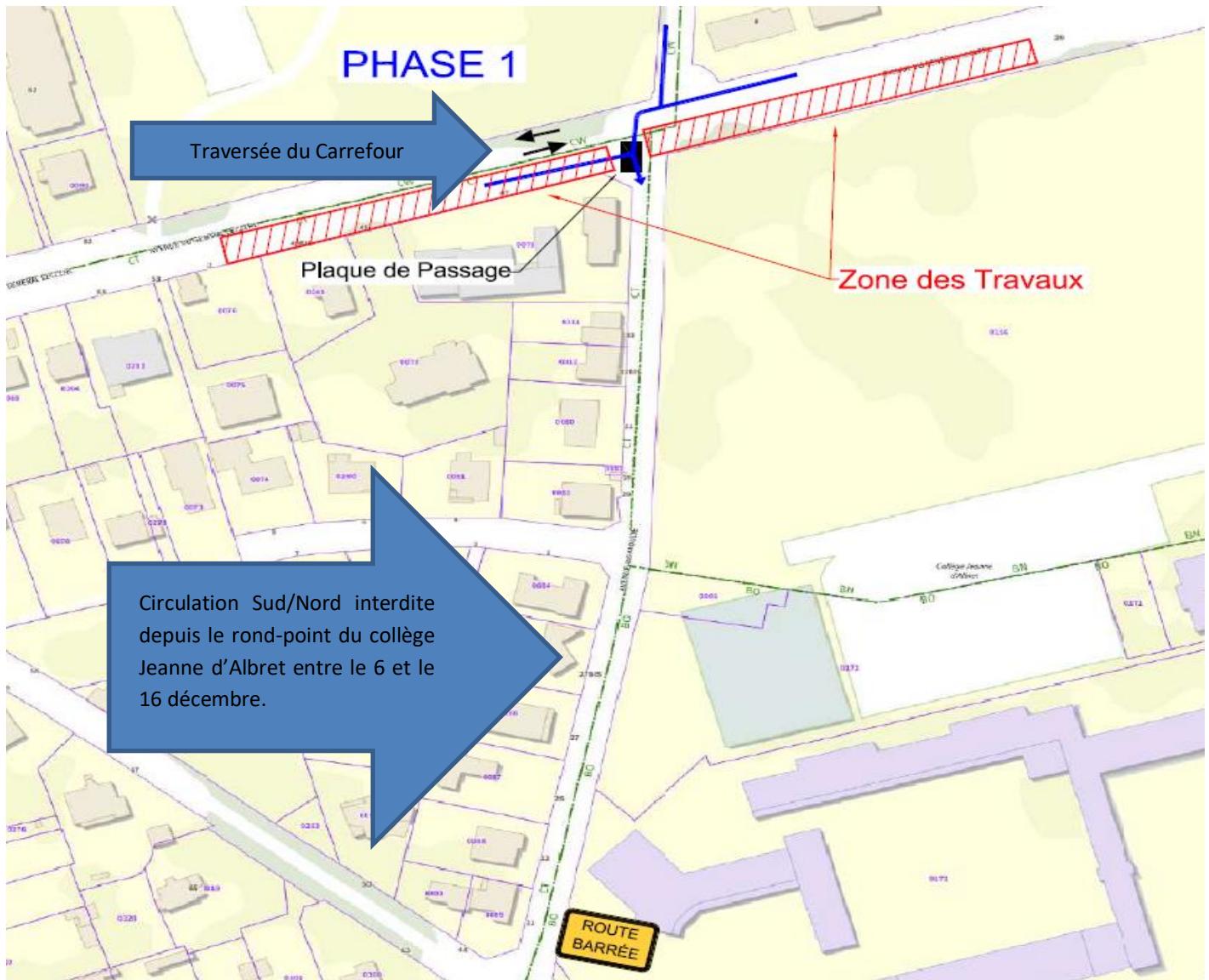
La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

Les informations seront actualisées in situ et sur le site

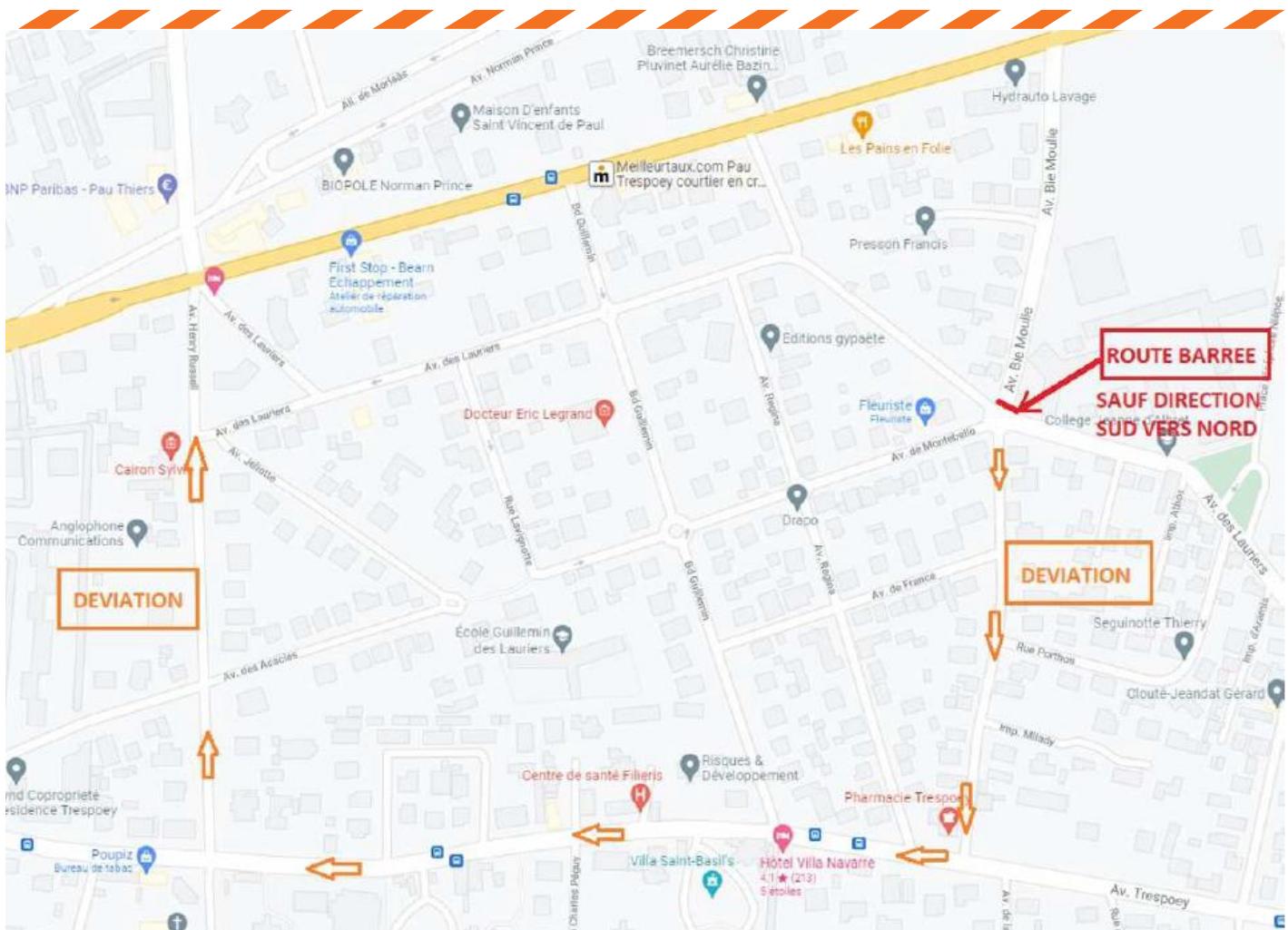
<https://rezomee.fr/agglo-pau/>

Merci de votre compréhension.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées



La traversée du carrefour Bié-Moulié sera réalisée en deux phases durant lesquelles la circulation dans le sens Sud/Nord sera interdite depuis le rond-point du collège Jeanne d'Albret (entre le 6 et le 16 décembre).



Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser les impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- **Préalablement aux travaux**, Virginie Gonzalez, facilitatrice du chantier, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager en anticipation du chantier : v.gonzalez@agglo-pau.fr ;
 - **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation à l'adresse : mediateur@ecocene.fr .
 - **Maison mobile de l'Energie** : pour répondre à vos questions et en savoir plus sur le sens du projet de Réseau de Chaleur Urbain, rendez-vous mercredi 1^{er} décembre de 12h00 à 14h30 (Allées de Morlaàs, à proximité de la CPAM).